



Microfolies

Le Département apporte son soutien à la création de Micro-Folies, tiers-lieux qui offrent un musée numérique dans un territoire, mais également un espace de rencontre et de convivialité associant culture et numérique.

Publié le 28 janvier 2022

Les Micro-Folies, c'est quoi ?

Ce dispositif a été lancé en 2018 par le Ministère de la Culture et est coordonné par le Parc de la Villette à Paris. Il se décline sur les territoires autour d'un musée numérique au sein d'espaces existants et offre un lieu de rencontre et de convivialité qui s'inscrit dans un territoire. Le concept de Micro-Folie doit permettre aux territoires de s'engager dans la création et l'animation de lieux de synergie et de réseau culturels, au plus près des habitants. Ces nouveaux tiers-lieux doivent contribuer à lutter contre les zones blanches culturelles et numériques.

Par leurs contenus multimédia, les Micro-Folies sont des lieux d'innovation, mais également de rencontres, d'échanges, d'apprentissage et de loisirs. Ils sont à la fois espaces de création et de diffusion et lieux de vie conviviaux, qui favorisent l'accès aux arts et à la culture (dont la culture scientifique, technique, voire patrimoniale) pour tous les publics.

Que trouve-t-on dans une Micro-Folie ?

Composée d'un module "Musée numérique" équipé de plusieurs écrans et de tablettes, la Micro-Folie permet l'accès à des milliers de chefs-d'oeuvre issus d'institutions de renom et de musées nationaux et internationaux et devient ainsi une galerie d'art dématérialisée inédite.

La Micro-Folie peut aussi proposer d'autres modules optionnels tels que :

- > un Fablab : un lieu équipé d'outils numériques comme des imprimantes/scanners 3D, machines à coudre, ordinateurs pour développer le "faire soi-même" et la créativité du public utilisateur
- > une médiathèque/ludothèque, un espace ludique et convivial propice à l'accueil des activités proposées avec une salle de lecture, des jeux en prêt et des ateliers en accès libre
- > un espace de réalité virtuelle : un lieu doté de casques de réalité virtuelle et de contenus immersifs 360°
- > un espace scénique propice à des activités de création et de diffusion artistique

Le soutien du Département aux projets de Micro-Folies

Le 21 janvier 2021, le Département a décidé de proposer un soutien aux Micro-Folies et a établi un règlement départemental.

Les bénéficiaires

- > Communautés de communes
- > Communautés d'agglomération
- > Pôles d'Equilibre Territorial Rural (PETR)

La participation départementale

- > Participation à l'investissement afin de favoriser l'apparition de modules numériques à vocation culturelle, artistique et scientifique (fablab, réalité virtuelle, studios de podcast, espace d'immersion dans un environnement de réalité augmentée, murs d'écrans).
Les dépenses subventionnables sont l'achat de matériel pour la réalisation de la Micro-Folie, de ses différents modules et les éventuels aménagements de locaux.
- > Une participation du Département au financement d'un poste de médiateur culturel de manière dégressive sur 4 ans
- > L'élaboration d'une convention pluriannuelle d'appui aux projets culturels de type "contrat territorial à vocation culturelle" dont le Département sera signataire

Les Micro-Folies en Meuse

La Micro-Folie de Saint-Mihiel

Portée par l'association Familles rurales et lauréate du budget participatif "Ma faMeuse idée", la première Micro-Folie de Meuse a été créée au sein d'une ancienne école de Saint-Mihiel.

Elle prend la forme d'un mur d'écrans de haute définition, associé à une série de tablettes en accès libre pour diffuser les collections artistiques.

La Micro-Folie mobile du territoire de la CODECOM des Portes de Meuse

Cette Micro-Folie prend en compte la forte composante rurale du territoire et est mobile. Elle inclut le musée numérique, la réalité virtuelle, le fablab. Des partenariats dans les domaines de la culture scientifique et technique sont prévus, en lien avec le passé industriel du territoire ou avec les espaces naturels.

La Micro-Folie de Verdun

Ce projet de Micro-Folie est actuellement en cours de préparation.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

